



La compétitivité, c'est maintenant ! Le changement ...c'est pour quand ?

Ce gouvernement satisfait les revendications : celles du patronat !

Après cinq ans de sarkozysme, il y a six mois, nous votions pour le changement.

Tournant le dos à ceux qui l'ont élu, le gouvernement Hollande-Ayrault a jusqu'ici surtout satisfait... le patronat !

Les petits patrons d'abord, en reculant sur la taxation des plus-values de cession d'entreprises, puis, en suivant les préconisations du rapport Gallois.

Louis Gallois, vous connaissez ? Ce grand patron « de gauche ?!» auteur du rapport qui est aussitôt devenu le nouveau programme gouvernemental : accroître la compétitivité, baisser le coût du travail et donc augmenter la TVA.

C'est un cadeau de 20 milliards fait au patronat, en les prenant dans notre poche, contrairement aux promesses de la campagne présidentielle.

Le ministre Michel Sapin soutient les licenciements

Le lundi 26 Novembre, le tribunal des Prud'hommes de Compiègne se réunira pour confirmer le motif économique des licenciements ou l'invalider en le jugeant abusif.

Le ministre socialiste Michel Sapin comme l'un de ses prédécesseur au ministère du travail, Eric Woerth, soutient les décisions de Continental, signant un courrier où il écrit : « ... il a été décidé de fermer le site de Clairoux qui avait la productivité la plus faible et les coûts de production les plus élevés... » Le ministre socialiste vole au secours de Continental, qui a réalisé depuis 2009 dix milliards d'€ de profits !

Pas d'amnistie pour les militants syndicaux

Xavier Mathieu, délégué CGT des Contis et leader du mouvement a été condamné avec sursis pour refus de donner son ADN. Comme lui, ailleurs, d'autres militants syndicaux ont été condamnés.

Malgré les demandes répétées des organisations syndicales, ainsi que celle du Front de Gauche par la voix de Jean-Luc Mélenchon, François Hollande n'a pas jugé bon d'amnistier les militants syndicaux condamnés.

Une marinière pour redresser l'industrie ?

Peugeot a attendu les élections présidentielles pour annoncer ses mesures de licenciement. Dans un premier temps, Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif, s'est en paroles élevé contre ces mesures. Après les critiques de la présidente du MEDEF, Laurence Parisot, il s'est fait beaucoup plus discret et se borne à poser en marinière à la Une de la presse. Laurence Parisot l'a trouvé « sexy » !

Pendant ce temps, les licenciements continuent :

Cie Automotive (Lajous)

Depuis Octobre 2007, trois plans de licenciements ont jeté à la rue plus de 300 salariés. Aujourd'hui, ce fleuron de l'industrie Compiègnoise ne compte plus que 150 travailleurs ; Cent

cinquante qui de la mi-septembre à la fin de l'année chôment une semaine par mois alors qu'une partie de la production est délocalisée en Tchécoslovaquie.
Cette délocalisation abaisse le coût du travail, tranche dans les effectifs et donc ne favorise pas l'emploi comme le prétendent les patrons.

Sanofi : une entreprise qui fait plus de 8 milliards de profits et supprime des emplois.

La direction de Sanofi annonce nationalement 914 suppressions de postes d'ici à 2015 qui s'ajoutent aux 4000 suppressions effectives depuis 2009. Le site de Montpellier perdrait son secteur recherche qui emploie autour de 250 personnes sur un millier, ce qui met en péril l'existence même du site.

Pourtant la rentabilité actuelle de SANOFI, en fait une des entreprises « les plus performantes » du CAC 40. Sanofi a fait 8,8 milliards d'euros de profits en 2011 pour un chiffre d'affaires de 33 milliards d'Euros.

Son PDG, qui a touché 7 millions d'Euros l'an dernier, a promis aux actionnaires de leur reverser 50% des bénéfices, contre 35% (soit 3,5 milliards en dividendes) en 2011.

Sanofi a aussi reçu 130 millions d'Euros de financements publics pour son activité de recherche.

Pour une loi contre les licenciements boursiers

De tels licenciements, dans ces grandes entreprises qui font des bénéfices et ont touché d'importantes subventions publiques ne sont pas admissibles ! Il est temps qu'une loi les interdise !

Contre les licenciements boursiers, le Front de Gauche a déposé un projet de loi qui ne demande qu'à être voté.

Le PS a la majorité à l'assemblée et au sénat. Il n'est pas acceptable que le gouvernement reste aussi passif face à une telle situation, ou se félicite comme Arnaud Montebourg de « limiter les dégâts » !

Le chômage gangrène la société française depuis plus de trente ans. Résultat, près de 5 millions de demandeurs d'emplois aujourd'hui. Les salariés de l'industrie en sont les premières victimes. Ils subissent lourdement les restructurations exigées par les actionnaires et les erreurs stratégiques des grands groupes et des décideurs publics. Notre pays a subi la perte de 750 000 emplois industriels ces dix dernières années, défigurant économiquement et socialement des régions entières.

Depuis des semaines, le massacre industriel reprend de plus belle : près de 100 000 emplois industriels sont menacés, près de 300 000 avec les emplois induits. Des milliers d'intérimaires ont été jeté au chômage.

La politique du gouvernement n'est pas du tout à la hauteur .

Il ne doit pas accepter le diktat du MEDEF ni des 98 patrons de l'AFEP (qui regroupe les patrons du CAC 40 et des plus grandes entreprises). Ils sont 98 et nous nous sommes 98% à vivre de notre travail quand 2% pillent les richesses de notre pays.

Nous avons voté pour le changement, pas pour voir un gouvernement « socialiste » mener la même politique que Sarkozy sous les applaudissements du patronat.

Les luttes seront nécessaires pour s'opposer à cette politique du Gouvernement ,pour une alternative à l'austérité . Le Front de Gauche y prendra toute sa place. Nous vous invitons, vous qui voulez le changement, à y prendre la votre.